

Communiqués de presse jusqu'à 2015 13.05.2011

Contre-projet à l'initiative Minder : alourdi inutilement

La Commission des affaires juridiques du Conseil national a alourdi le contre-projet indirect à l'initiative « contre des rémunérations abusives » par de nouvelles propositions, parfois contradictoires. Revenant sur une décision prise par son plénum en mars dernier, elle a réintroduit notamment un «impôt sur les bonus». Au vu des décisions prises, il faut malheureusement s'attendre à ce que le Parlement ne parvienne pas à adopter un projet en mesure de satisfaire les exigences bourgeoises et libérales en matière de défense de la place économique.